

Législature 2021-2026

Séance du 31 mars 2022

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°17

Suivi de différents messages votés

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Lors de la dernière séance du Conseil général de la législature 2017-2021, le Conseil communal a communiqué l'état d'avancement des messages ouverts. Dans cette nouvelle législature, le Conseil communal souhaite continuer d'informer régulièrement le Conseil général sur l'état d'avancement des messages encore ouverts de la dernière législature 2017-2021 et de la législature 2021-2026. Il peut communiquer l'état d'avancement suivant :

Législature 2017-2021

- **Message 48 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 TTC pour la participation communale à une étude d'agrandissement de la STEP de l'ERES** : l'étude préliminaire a conclu à la faisabilité de l'agrandissement et à l'amélioration des performances sur le site actuel. Une mise à jour des statuts de l'ERES est en cours. Une mise à jour des conventions Industries / ERES / Commune est prévue en 2022. Une demande de crédit d'investissement pour le financement de tout ou partie des études nécessaires à ce projet sera présentée à l'ERES, certainement en 2023 ;
- **Message 63 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 302'000.00 TTC pour le remplacement des luminaires de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac** : à l'exception de quelques luminaires particuliers, le remplacement des luminaires de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac a été réalisé ;
- **Message 76 concernant l'octroi d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 76'000.00 TTC pour la mise en place d'aménagements sur la route cantonale traversant les villages de La Vounaise et de Murist** : l'étude a été dissociée en deux parties, La Vounaise d'une part, Murist d'autre part. Le projet préalable de La Vounaise est toujours en cours d'examen par le SPC depuis le 26 juin 2020. L'examen préalable pour Murist est prévu prochainement. Une attention particulière a été portée sur les problématiques de la vitesse et de l'arrêt de bus. Un message sera présenté une fois les préavis cantonaux reçus ;
- **Message 103 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 66'000.00 TTC pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à la place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac** : les travaux ont été effectués ;
- **Message 104 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 115'000.00 TTC pour la création d'un bouclage du réseau d'eau potable dans le quartier du Bégu à Font** : les travaux ont été effectués.

Législature 2021-2026

- **Message 03 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 135'000.00 TTC pour l'étude de la planification de la zone d'activités de Plein Sud:** l'étude a été menée en lien avec le projet de venue de l'entreprise Denner dans la zone. Comme les négociations n'ont pas abouti, tous les frais d'études sont à la charge de la Commune alors qu'une répartition avec Denner était convenue en cas de réalisation de leur projet. Le dépassement sera mentionné et justifié lors du bouclage des comptes 2021. Cette étude n'est pas perdue et pourra être utilisée pour le développement global de cette zone pour en avoir une image globale ;
- **Message 05 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 271'250.00 TTC pour des mandats d'étude parallèles (MEP) sur le secteur Gare-Casino et un mandat d'accompagnement communal :** le processus de MEP est terminé. Le mandat d'accompagnement communal pour analyser la valorisation de ses propriétés est en cours ;
- **Message 08 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non budgétées pour la durée de la présente législature :** sur ce crédit-cadre, un montant de CHF 15'000.00 a été adjugé à un bureau d'architecte pour une étude de faisabilité pour l'aménagement des archives communales dans une partie des Dominicaines.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.



Eric Chassot
Syndic



Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, syndic